



**Bilan annuel de l'animation du DocOb
du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne
Année 2015**



Juin 2016

Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Pâturage, RNR du Grand Voyeux © AEV/Sylvain Legrand. Sortie ornithologique, Jablines © Karim Ben Mimoun, AEV.
Panneaux de communication Natura 2000, Les Prés du Refuge © Karim Ben Mimoun, AEV.

SOMMAIRE

1	Préambule	4
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4	Missions de la structure animatrice	10
2	Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.	11
2.1	Animation des contrats Natura 2000	11
2.1.a	Suivi des contrats en cours	11
2.1.b	Présentation des contrats potentiels à venir	12
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	15
2.2.a	Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020	15
2.2.b	Synthèse sur la signature des MAEC	18
2.3	Animation de la charte Natura 2000	19
3	Évaluation des incidences des projets	20
4	Suivis scientifiques et techniques	21
5	Information, communication, sensibilisation	26
5.1	Création et mise à jour d'outils de communication	26
5.2	Prises de contact avec des partenaires potentiels	27
5.3	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	29
5.4	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	29
5.5	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	29
6	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	30
7	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	30
7.1	Organisation de la gouvernance du site	30
7.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	30
7.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	31
7.2	Gestion administrative et financière	31
8	Synthèse	32

1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Copil a été présidé par Madame Geneviève WORTHAM, Conseillère régionale.

L'AEV et Mme WORTHAM ont été maintenus dans leurs fonctions lors du renouvellement de l'animation qui a eu lieu à la réunion du Copil du 28 mai 2015.

Une convention-cadre pour la mise en œuvre des DocOb des sites Natura 2000 FR112003 « Boucles de la Marne », FR112012 « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » et FR11100819 « Bois de Vaires-sur-Marne » a été signée le 9 septembre 2015 entre l'État et l'Agence des espaces verts.

Karim Ben Mimoun, chargé de mission Natura 2000 à l'AEV, a été affecté à 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier 2015 à décembre 2015, quatrième année d'animation pour ce site.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le Tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

Au moment de la désignation du site, 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre. **Remarque :** depuis 2010, deux autres espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriées comme nicheuses certaines ou probables au sein de la ZPS :

- ✓ le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), avec un couple nicheur au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux, et 5 juvéniles observés à l'envol en 2013, confirmé en 2014 avec des piailllements de jeunes entendus fin juin confirmant la reproduction ; en 2015 un couple s'est installé mais la nidification a échoué, sans doute suite à un dérangement. En revanche en 2015 on a pu observer 2 couples nicheurs certains sur la ZPS : l'un au niveau des sablières de la Boucle de Jablines, avec 3 juvéniles à l'envol observés en juillet, l'autre sur l'ENS des Olivettes avec 1 juvénile en août.
- ✓ Le Pic mar (*Dendrocopos medius*) au sein de la Forêt régionale des Vallières depuis 2013, avec un statut de nicheur probable pour le moment : 6 mâles ont été contactés par repasse en 2015.

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **tableau 2**.

Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

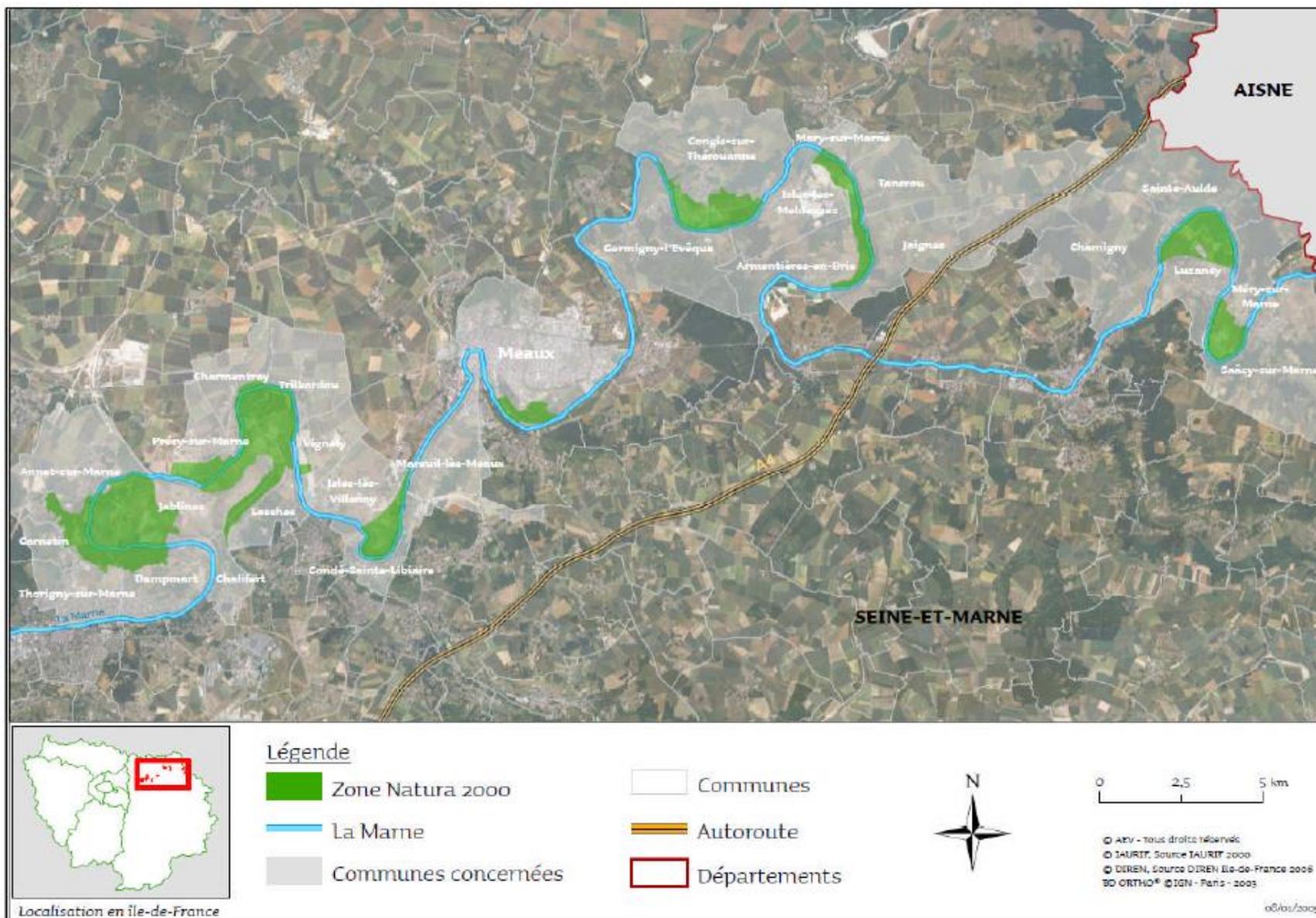


Tableau 1 : Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Blongios nain (5-10 couples)	Valeur patrimoniale très forte ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).
	Risque assez fort ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		
Butor étoilé (5-10 hivernants)	Valeur patrimoniale très forte ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment Île-de-France en tant que nicheur.	Fort	Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).
	Risque assez fort ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
Gorgebleue à miroir (10-12 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.	Fort	Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.
	Risque assez fort ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
Mouette mélanocéphale (15-28 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).
	Risque fort ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
Œdicnème criard (12 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.	Fort	Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).
	Risque fort ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		
Sterne pierregarin (13-25 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.	Fort	Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).
	Risque fort ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
Pie-grièche écorcheur (0-5 couples)	Valeur patrimoniale assez forte ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).
	Risque assez fort ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.		
Milan noir (4 couples)	Valeur patrimoniale forte ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.	Assez fort	Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.
	Risque assez fort ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage de déchets.		
Martin-pêcheur d'Europe (5-13 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.		
Pic noir (1-2 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	Faible	Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.		
Bondrée apivore (0-2 couples)	Valeur patrimoniale moyenne ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.	Faible	Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.
	Risque faible ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, 2010. p148

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions ¹	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune	Anim_5	
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_8
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts	Agri_9

¹ Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions ²
Milieux forestiers, boisements alluviaux	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt_1 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation rivulaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH_1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH_2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH_1 ZH_3 ZH_4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO_1 MO_2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO_3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

² Freq = fréquentation

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de 2015.

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Il n'y a pas eu de nouveau contrat Natura 2000 engagé en 2015 sur le territoire de la ZPS, du fait d'une impossibilité de contractualisation (année consacrée à la finalisation et la validation le 8 août 2015 du Programme de Développement Rural de la Région Île-de-France 2014-2020, définissant notamment les conditions d'ouverture et de financement des contrats Natura 2000 sur cette nouvelle période). L'animation a consisté à solder toutes les opérations en cours grâce à des visites de terrain avec les services de l'État et le traitement administratif des dossiers. L'année a également été consacrée à la préparation de nouveaux projets de contractualisation pour les années suivantes (maintien du contact, sensibilisation, conseil...).

2.1.a Suivi des contrats en cours

Suivi des îlots de sénescence en forêt régionale des Vallières (Dampmart, Thorigny-sur-Marne)

Rappels du contexte : la forêt régionale des Vallières est connue pour son potentiel d'accueil pour des habitats et espèces de la Directive, notamment grâce à la mosaïque de milieux qui s'y côtoient (Futaie irrégulière à gros bois, prairies humides, suintements et sources, prairies de fauches, bords de Marne, forêt de versant...). Le DocOb y préconise la mise en place de mesures favorisant les bois sénescents pour augmenter la capacité d'accueil des pics et des rapaces forestiers (Bondrée et Milan noir).

L'aménagement forestier (2006-2018) propose également différents statuts de protections (RNR, APPB, Réserve biologique forestière) de façon à mettre en œuvre une gestion appropriée du patrimoine écologique de la forêt et assurer la sécurité sur des zones d'anciennes carrières de gypse.



En 2012, sur des zones destinées à la production de bois, l'AEV a décidé la mise en place d'îlots de sénescence sur les pentes de la partie ouest du massif. Comme cela était prévu, un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV le 20 Décembre 2012 afin qu'aucune action de sylviculture ne soit appliquée pendant 30 ans sur certaines zones bien définies comportant un grand nombre d'arbres vieillissants de gros diamètres (certains chênes dépassent 1 m de diamètre et certains frênes 80 cm). Ces îlots de sénescence couvrent une surface de 8,96 ha et représentent des habitats très favorables à la nidification du Pic noir et Pic mar.

Figure 2 : « Arbre à pic » en forêt régionale des Vallières,

mars 2015 (photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

Pour rappel l'animateur Natura 2000 a été sollicité en décembre 2013 par l'Agence de Services et de Paiement pour assister en compagnie du technicien ayant délimité les îlots de sénescence sur le terrain à un contrôle des opérations mises en place dans le cadre du contrat, afin de vérifier la cohérence entre les zones déclarées et les arbres marqués sur le terrain. Le contrôleur a pu constater que les surfaces déclarées correspondaient à ce qui était indiqué dans le contrat. En 2015, le suivi par l'animateur a consisté à s'assurer que les arbres concernés n'aient subi aucune coupe et aucun entretien durant l'année, dans le respect du contrat.

2.1.b Présentation des contrats potentiels à venir

Les paragraphes suivants présentent les pistes de contractualisation proposées ou envisagées pour 2016.

Relance du contrat d'entretien des milieux ouverts au sein de l'Île de Loisirs



Figure 3 : Îlot nord «à mouettes mélanocéphales» au sein de l'Ile de loisirs de Jablines (Photo © Karim Ben Mimoun, AEV)

Les travaux prévus dans ce contrat Natura 2000 se sont terminées en 2014. Face à l'impossibilité de refaire un contrat dans l'immédiat, une partie des travaux a été réalisée bénévolement par l'association Corif en février 2015. Il s'agissait de l'entretien de l'îlot Nord, jugé prioritaire en raison de son choix par une colonie de mouettes mélanocéphales comme site de nidification. Une réunion s'est tenue à la Région, une autre à l'Île de Loisirs, et une journée de terrain avec un ornithologue local a été réalisée en octobre 2015 afin de délimiter les secteurs à enjeux et définir les actions à mettre en place. L'animateur a préparé la reconduction de toutes les actions d'entretien de milieux ouverts dans le cadre de contrats, à la fois sur l'îlot à mouettes, sur un îlot accueillant la Sterne pierregarin au Sud, et sur des zones en cours d'enfrichement et importantes pour l'Œdicnème criard et la Pie-grièche écorcheur.

Relance de l'entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux

L'animateur a défini avec le technicien responsable du site les actions à mettre en œuvre prochainement pour les espèces Natura 2000 du site, dans le cadre du plan de gestion de la Réserve :

- La fauche hivernale de roselières, pour lutter contre l'envahissement ligneux, ainsi que la création de chenaux dans la roselière pour augmenter l'interface eau-libre/ roselière, afin de favoriser les espèces d'oiseaux nichant et se nourrissant dans les roselières : Busard des roseaux, Blongios nain, Héron pourpré, Butor étoilé.
- La lutte contre le saule pour maintenir l'ouverture des vasières, nécessaires à la reproduction et à l'alimentation des mêmes espèces, ainsi que du Martin pêcheur et de la Gorgebleue à miroir.
- Le défrichement des îlots de nidification de la Sterne pierregarin et de la Mouette mélanocéphale
- La scarification d'une parcelle pour maintenir les milieux nécessaires à la nidification de l'Œdicnème.



Figure 4 : Roselières, RNR du Grand Voyeux (Photo © Karim Ben Mimoun, AEV)

Parc naturel des Pâtis de Meaux

Le parc des Pâtis (propriété de la commune de Meaux), possède de nombreux plans d'eau. Dans la partie ouest du parc, des formations à roselières abritent le Blongios nain, et il existe de nombreux petits îlots, où niche la Sterne pierregarin. Le site est également important pour l'hivernage d'oiseaux d'eau. En septembre 2015 la commune s'est rapprochée de l'animateur pour discuter de plusieurs actions qu'elle souhaiterait mettre en place, à l'occasion notamment des 20 ans du Parc du Pâtis. Ces actions seraient : la dévégétalisation des îlots pour qu'ils restent favorables à l'accueil de la Sterne pierregarin, entretien de la roselière pour le Blongios nain, la conservation d'arbres morts sur pied en faveur des Pics, la lutte contre le Buddleia pour maintenir la biodiversité de ces habitats de zone humide... Un contrat est envisagé en 2016 avec le retour des crédits.



Figure 5 : Parc du Pâtis (Photo © Benoît Lelaure, AEV)

Dévégétalisation d'un îlot à Mery-sur-Marne

La boucle de Mery-sur-Marne comprend un plan d'eau privé (héritage de l'exploitation des carrières) sur lequel existe un îlot. Ce milieu est favorable à la nidification de la Sterne pierregarin. L'espèce est régulièrement vue sur site et a niché par le passé sur cet îlot. Le propriétaire a été sensibilisé en 2012 à l'intérêt de dévégétaliser annuellement son îlot pour augmenter la surface de nidification de la sterne. La démarche de contractualisation Natura 2000 lui a été exposée. Le projet imaginé prévoit également la fauche annuelle de la prairie juste devant l'îlot. En effet, ce milieu est favorable à l'alimentation de l'Œdicnème criard, de la Bondrée apivore et de la Pie grièche-écorcheur qui niche non loin. Le propriétaire a de nouveau été contacté en 2015. Celui-ci reste potentiellement intéressé, mais la végétation sur l'îlot s'est aujourd'hui fortement densifiée, rendant la surface en l'état moins accueillante pour la Sterne pierregarin (une opération de débroussaillage lourd serait aujourd'hui nécessaire).

Tableau 3 : Synthèse des contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
32311Do7000002	AEV (RNR du Grand Voyeux)	0,00 €	20/12/2011	- Faucardage de roselières - Arrachage de recrues ligneux	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1 ha	ZH-1 ZH-5	11 219,57 € attribués. AP 2015 : subvention caduque
32311Do7000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31 €	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et de parcelles - Pose d'une clôture - Pose de panneaux d'information	Oedicnème criard Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	îlot Nord : 1433 m2 îlot Sud : 379 m2 parcelles : 4,5 ha clôture : 590 m 6 panneaux	MO-1 ZH-3 Freq-2 Freq-3	Fin des travaux et solde en 2014
32312Do7000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	5 803,11 €	09/10/2012	- Restauration de pelouses sèches - Restauration de roselières - Création de mares et chenaux - Création d'arbres têtards et arbres morts	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Oedicnème criard Bondrée apivore (alim.) Pic noir (alim.)	fauche : 3,5 ha roselières : 2000 m2	MO-1 MO-3 ZH-2 ZH-6	11 694,49 € attribués. Travaux effectués en 2012 et 2013, pas en 2014 vu l'évolution du milieu. AP 2015 : réduction de la subvention

Tableau 4 : Synthèse des contrats Natura 2000 forestiers en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
22712Do7000004	AEV (forêt régionale des Vallières)	31 240,00 €	20/12/2012	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt-1	Fin des travaux et solde en 2013

2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

L'animation des MAEC sur la ZPS a consisté en 2015 en :

- La finalisation du PAEC, validé pour 3 ans suite à la CRAEC du 13 mars 2015.
- La mise à jour et rédaction des cahiers des charges des MAEC qui a eu lieu entre janvier et mai 2015, ainsi que de la notice de territoire, grâce à des échanges avec les services de l'État et de la Région.
- Le démarchage des bénéficiaires potentiels : réunion le 10 avril 2015 à la mairie de Congis-sur-Thérouanne pour présenter les MAEC aux agriculteurs, prise de rendez-vous par téléphone début avril, rencontre individuelle avec 12 agriculteurs sur leur exploitation fin avril.
- La préparation des nouveaux contrats : diagnostics, choix des MAE, montage administratif des contrats, échange par mail avec certains agriculteurs, engagements MAE finalisés en septembre pour 5 agriculteurs. Pour deux d'entre eux, un plan de gestion a été élaboré en septembre 2015 (plusieurs jours de travail sur chacun). Un diagnostic biodiversité a été fait pour chaque agriculteur engagé, grâce à des visites de terrain ; ils ont été finalisés en octobre 2015 et envoyés aux agriculteurs et à la DDT.
- Le suivi des contrats : réception des travaux avec le bénéficiaire ou les services de l'État, entretiens avec le bénéficiaire pour ajustement, suivis écologiques simples. Un contrôle a été réalisé chez un agriculteur le 16 septembre pour vérification des surfaces éligibles.

2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020

Une importante partie de l'animation du volet agricole en 2015 fût consacrée à la validation du Projets Agro-Environnemental et Climatique.



Figure 5 : Page de couverture du dossier de candidature à l'appel à PAEC 2015-2020 déposée par l'AEV

Dans le **Tableau 5** à la page suivante figurent les mesures proposées dans le PAEC.

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des mesures proposées sur le territoire en 2015

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_BOMA_HE15	COUVER_05	Création et entretien de zones refuges pour la faune	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE16	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE17	COUVER_08	Amélioration des jachères	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE11	COUVER_06 + HERBE_03	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	implantation avant 15 mai 1e année zéro fertilisation zéro phyto	304,32 €/ha
COUVERT	IF_BOMA_HE12	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_04	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	implantation avant 15 mai 1e année retard de fauche 15 juin pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	379,76 €/ha
COUVERT	IF_BOMA_HE13	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	527,18 €/ ha

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE01	HERBE_03	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	zéro fertilisation zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE02	HERBE_03 + HERBE_04	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	retard de fauche 15 juin pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE03	HERBE_03 + HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	353,43 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_ZH01	HERBE_03 + HERBE_13	Gestion extensive de milieux humides sans fertilisation	retard de fauche 15 juin pâturage moyen < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	250,57 €/ha
MILIEUX OUVERTS	IF_BOMA_HE21	OUVERT_02 + HERBE_03 + HERBE_09	Maintien des milieux ouverts et gestion pastorale	plan de gestion pastoral maîtrise des refus hors avril-août zéro fertilisation zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_BOMA_HA01	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_BOMA_AR01	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_BOMA_RI01	LINEA_03	Entretien de ripisylves	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	1,01 €/ ml
LINEAIRE (bosquet)	IF_BOMA_BO01	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_BOMA_BR01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août zéro phyto	0,49 €/ ml

2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

Tableau 6 : Synthèse des engagements MAEC souscrits en 2015 par 5 agriculteurs

MAEC	Bénéficiaire	Montant/ha ou ml	Montant total	Actions prévues	Espèces concernées	Surface (ha ou ml)	Mesures du DocOb liées
HE03	SCEA du Pâtis	353,43 €	890,64 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	2,52	Agri_3
HE03	EARL Villers les Rigault	353,43 €	2 961,74 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	8,38	Agri_3
HE16	EARL Villers les Rigault	600,00 €	5 454,00 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	9,09	Agri_7
HA01	EARL Villers les Rigault	0,36 €	137,88 €	Entretien de haies	Pie-grièche écorcheur Bondrée apivore Pic noir	383	Agri_1
HE02	EARL de Rezel	206,01 €	585,07 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	2,84	Agri_3
HE21	EARL de Rezel	301,43 €	7 086,62 €	Maintien des milieux ouverts et gestion pastorale	Œdicnème criard Alouette lulu Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	23,51	Agri_11
HE03	EARL du Temple	353,43 €	2 117,05 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	5,99	Agri_3
HE03	EARL Vallée de Voulangis	353,43 €	3 806,44 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	10,77	Agri_3
HE01	EARL Vallée de Voulangis	130,57 €	364,29 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	HE01	EARL Vallée de Voulangis



Figure 6 : MAEC pâturage ovin sur la RNR du Grand Voyeux (Photo © AEV/Sylvain Legrand)

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées. En 2015, l'animateur Natura 2000 a poursuivi le travail. Des discussions ont eu lieu avec les potentiels signataires suivants :

- Ile de loisirs de Jablines-Annet
- Agence des espaces verts

L'Île de loisirs de Jablines-Annet avait signé la charte en 2011 mais le parcellaire cadastral a depuis subi des modifications. L'animateur a entamé la discussion pour une nouvelle signature en 2016.



3 Évaluation des incidences des projets

Le chargé de mission Natura 2000 est souvent sollicité dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Les dossiers d'EIN pour lesquels l'animateur a rendu une expertise en 2015 sont :

- Aménagement : construction d'un local à pédalos sur l'Ile de Loisirs de Jablines, projet de centre de stockage de déchets inertes à l'emplacement d'une carrière en fin de réaménagement à Trilbardou (deux demi-journées de terrain en septembre 2015), réouverture d'un chemin communal à Lesches (une demi-journée de terrain en mai 2015).
- Manifestations sportives : marathon de Marne-et-Gondoire, randonnée VVT en forêt des Vallières

À chaque fois, l'animateur a fourni au maître d'ouvrage des conseils en amont de la procédure sur la nécessité ou non de faire une évaluation d'incidences, des données sur les espèces Natura 2000 présentes ; il a apporté son expertise pour la rédaction des formulaires et lors des éventuelles visites de terrain. Il a informé les services de l'État des études réalisées.



Figure 7 : Projet de réouverture d'un chemin communal, Lesches (Photo © Karim Ben Mimoun, AEV)

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animateur seul en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant largement bénéficier de leur expertise tout au long des années de manière fidèle et assidue : Louis Albesa, L. Rimbault, Agnès Constancin, Mathias Bouzin, François Bouzendorf, Anne Desallais, Alexandre Faucher, Alexandre Lainé, Chloé Chabert, Charlène Guillon, Emmanuel Bouclet, Eric Perret, Dauren Omarov, F. Barth, Guillaume Larrègle, Guillaume Passavy, Isabelle Bergia, Julien Bottinelli, Julien Birard, Jean-François Magne, Lucie Landais, Loriane Mameli, Maxime Zucca, Monique Laporte, Olivier Laporte, Olivier Plisson, Philippe Décourneau, Pascal Lepoulain, Philippe Persuy, Pierre Fiquet, Pierre Rivalin, Romain Huchin / AVEN, Sarah Esnault / AVEN, Régis Legros, Richard Muguet, Robin Panvert, Romain Provost, Stéphane Mallard, Sébastien Vanloo, Sylvain Vincent, Sylvestre Plancke / CG77, Sylvie Vabre / AVEN, Thomas Bitsch, Vincent Le Calvez, Grégoire Loïs, ET L'ENSEMBLE DU GROUPE LOCAL CORIF VALLEE DE LA MARNE (VDM).

Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets d'observation suivants :

- les observations ponctuelles de l'animateur,
- des échanges avec les ornithologues des Boucles,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, département de Seine-et-Marne...)
- les suivis que réalise l'AVEN du Grand-Voyeux sur certaines propriétés régionales,

Pour la synthèse des données 2015 (**Tableau 7**), de précieuses données ont été communiquées, d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF pour l'année 2015 sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par Natureparif, d'autre part le document de synthèse des observations 2015 sur le secteur des Boucles de la Marne réalisée par les membres du Groupe Local CORIF de la Vallée de la Marne.



Figure 8 : Gorgebleue à miroir, mâle chanteur le 12 avril 2015 à Luzancy, (photo © Julien Botinelli)

Wetlands 2015

La synthèse 2015 nationale confirme l'importance de la ZPS pour les oiseaux d'eau hivernants puisque pour certaines espèces (Fuligule morillon, Harle piette, Foulque macroule), le secteur des boucles de Trilbardou, Jablines et Isles-les-Villenoy demeure parmi les premiers sites d'importance nationale.

Comptages de la colonie de Mouettes mélanocéphales

Chaque année, la colonie de Mouette mélanocéphale de la BPAL de Jablines-Annet est suivie et les poussins bagués à l'initiative de François Bouzendorf. L'animateur Natura 2000 a participé au baguage le weekend du 20 et 21 juin 2015.

Les données de M. Bouzendorf, coordinateur du suivi annuel, sont présentées dans la **Figure 9** retraçant le suivi depuis 2004.

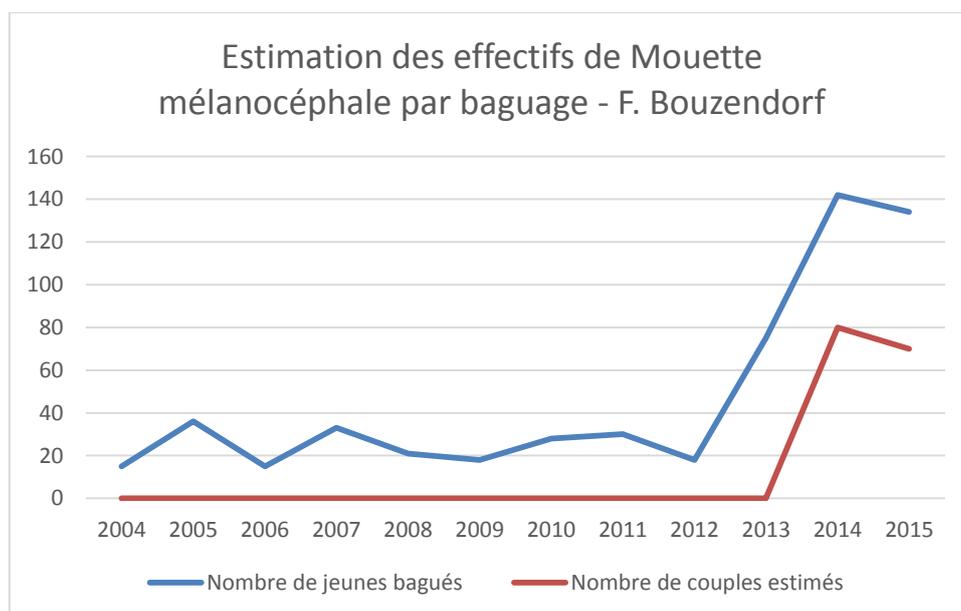


Figure 9 : Résultats du baguage de Mouette mélanocéphale à Jablines de 2004 à 2015 (données © F. Bouzendorf)



On estimait jusqu'en 2012 la population stable, autour de 15-20 couples, avec un succès de reproduction de la colonie assez fluctuant d'une année sur l'autre. En 2013, le nombre de jeunes bagués a été exceptionnel, avec une centaine de poussins recensés sur site (dont 75 bagués dans le temps imposé par la manipulation), soit une estimation de 40-50 couples. En 2014 et 2015 les chiffres sont bons avec respectivement 80 et 70 couples estimés (142 et 134 jeunes bagués). Cela tendrait à confirmer que la clôture installée en Mars 2012 dans le cadre du contrat Natura 2000 signée avec l'Île de Loisirs contribue à limiter les dérangements dont étaient victimes auparavant les oiseaux. Il serait intéressant de travailler à expliquer cette forte augmentation des effectifs.

Figure 10 : L'îlot « aux mouettes » de la BPAL de Jablines-Annet (photo K. Ben-Mimoun, AEV)

Comptage des territoires de pics mars et des pics noirs en forêt de Vallières

Une campagne de repasse a été réalisée les 10 et 18 février 2015 (1 jour ½ de terrain) au sein de la forêt de Vallières afin d'évaluer le nombre de pics nicheurs au sein de ce boisement de grand intérêt pour l'espèce car composé en partie d'arbres sénescents, dans lequel a été mis en place un contrat de création d'îlots de sénescence. La méthode de la repasse est utilisée. Les points d'écoute définis lors des campagnes de suivi 2012 et 2013 ont été repris en utilisant le quadrillage préexistant que constitue le tracé des chemins (au niveau de certains carrefours notamment) et en prenant en compte la taille moyenne d'un territoire (l'espacement minimum entre les points d'écoute).



Résultats en 2013 : 3 territoires et donc trois couples de pics mars nicheurs potentiels ont été identifiés lors de ces relevés,

Résultats en 2014 : pas de contact. Il est possible que les températures particulièrement douces de l'hiver 2013-2014 aient engendré un établissement précoce des pics qui étaient peut-être déjà installés (et de ce fait moins réactifs aux sollicitations par repasse) au moment des prospections.

Résultats en 2015 : 1 individu de Pic noir et 6 individus de Pic mar ont été contactés.

Figure 11 : Suivi des pics en forêt de Vallières (photo © S. Trésonne, AEV)

Comptages des individus d'Ædicnèmes criards sur les sites de rassemblements post-nuptiaux de la ZPS

Burhinus œdicnemus se retrouve de fin août à début décembre en grands groupes avant de démarrer la migration vers l'Espagne ou l'Afrique du Nord. Pour la ZPS des Boucles de la Marne deux zones de regroupement sont connues à Vignely (terres agricoles en bordure d'un lotissement) et à Isles-les-Méldeuses (Sablères Capoulade).

Cette année, deux sorties d'observation ont été effectuées par l'animateur à Isles-les-Méldeuses : le 29 septembre 2015 (aucun individu observé), puis à la mi-octobre où 60 à 70 individus ont été recensés. 50 individus ont été dénombrés en septembre à Vignely grâce aux sorties organisées par le Groupe Local CORIF Vallée de la Marne, auxquelles le chargé de mission Natura 2000 a participé.



Figure 12 : Ædicnèmes criards dans un champ à Vignely, (photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

Nidification du Busard des roseaux au Grand-Voyeux.

Depuis 2010 un couple nicheur de Busard des roseaux est observé et cette année 2015 encore, pour la 6^{ème} année consécutive, sa présence a été confirmée - grâce notamment aux observations des naturalistes de l'AVEN. Malheureusement cette année la nidification s'est soldée par un échec, sans doute à cause d'un dérangement (prédateur, chien, pêcheur, malveillance...).

Tableau 7 : Synthèse du suivi 2015 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs potentiels sur la ZPS



AVEN DU GRAND-VOYEUX

Année 2015		Secteurs												
Nom français	Nom latin	Jablines Annet sur Marne Vallières	Précy / Marne	Charmentray Trilbardou Lesches	Vignely	Isles-les- Villenois	Meaux	Congis-sur- Thérouanne (RH, AVEN)	Isles-les- Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery- sur- Marne	CHANGIS (à prox ZPS)	VILLENY BASSINS (à prox ZPS)	Tendance globale dans la ZPS depuis 2009
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	1 couple ou 2 en période de nidif (sablères, terrain d'obstacles) + 1 couple à prox (marais du Croupeton)	OL : 3 couples en période nidif (carrière) + 1 couple à prox ZPS (sables)	2-3 couples l'été (vidame & étangs) : nicheur potentiel	1-2 couples en période nidif et rassemblement (40 ind) a prox ZPS (écluse...)	1 couple en période nidif (étang et à prox : poteau) : nicheur possible		1 couple en période nidif : non nicheur	min. 2 couples en période nidif à prox ZPS (la talmouse - capoulade)	1 couple l'été (les dessous de Messy)		OP : 4 couples env.	OP : 1 couple en période nidif	"Regroupements post nuptiaux importants dans la ZPS (sablères Capoulade) et à proximité (Vignely) Aucune donnée de nidification certaine mais 12- 15 couples nicheurs potentiels. En diminution, à cause de la diminution de l'activité de carrière et de la revégétalisation qui s'ensuit.
Pie grièche- écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	1 obs ponctuelle à prox ZPS (pont TGV)	1 obs ponctuelle (étang de Précy)					1 obs en août	1 obs à prox ZPS (la creusette) en juin	1 obs ponctuelle (les prés de courtaron) : halte migratoire		OP : 1 mâle célibataire		Peu d'observations. Après le regain de 2012, la ZPS semble actuellement défavorable à l'accueil de cette espèce.
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	1 couple en période nidif (Vallières) : nicheur possible	1 obs (étang de Précy)	1 couple l'été (Refuge) : zone de chasse			1 passage en juin	passage (migration, chasse) : non nicheur		JB : 1 couple en période nidif, 3 adultes en parade (08/07), 1 juv en sept : repro sur les coteaux, hors ZPS.				L'espèce fréquente la ZPS plutôt pour l'alimentation (1 couple nicheur possible) : globalement stable
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1 à 3 couples en période nidif (paradis - sablières , lac des vignes, grand lac) : nicheur probable	couple en période nidif (sables, pré aux joncs) : ceux des Olivettes ?	2 couples vus régulièrement en période nidif (Refuge - Olivettes) Corif : couvaion 31/05		présence à prox ZPS (les longues raies) : alimentation ?	1 passage en avril	non nicheur : zone d'alimentation	présence à prox ZPS: alimentation (décharge)	passage migratoire		OP : en chasse	OP : 3 mentions	1 couple nicheur certain dans la ZPS + 4 autres couples nicheurs probables. Fréquente l'ensemble du site pour s'alimenter. En hausse dans la ZPS.
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1 mâle (forêt Vallières) d'après suivi AEV : nicheur possible		présent (Refuge) : nicheur possible			Corif : 1 couple en période nidif ; nicheur probable	nidification possible						Nicheur potentiel (jusqu'à 6 couples). Augmentation des effectifs sur la ZPS, qui peut être liée à l'effort de prospection
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	fréquentation de tout le site (paradis, point d'interrogation, grand lac) nicheur sur îlot Nord (plantas) : 1-3 couples	2-3 individus en période nidif	+ de 15 individus l'été (ENS Olivettes), 1 juv le 5/09		4-5 individus l'été, pas de poussins (étang d'Isles). Fréquentation bassins de Villenois à prox ZPS	15 individus l'été, 4 nids, 4 poussins (étang aux Oiseaux) + 2 nids (Etang grande roselière)	2-3 couples nicheurs : échec		JB : + de 40 individus l'été, repro(le pré des bateaux) : 26 nids, 7J : bonne reproduction		OP : passage	OP : passage	Nicheur certain : 6 sites de nidif, une vingtaine de couples reproducteurs et 32 nids observés : en diminution par rapport à 2014, et taux de reproduction médiocre (Corif). Fluctuante, est très impactée par des niveaux d'eau trop hauts et la revégétalisation des îlots.
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	2 indiv régulièrement vus (Paradis, pt d'interrogation, Sablères) + peut être un autre indiv (Grand lac) Corif : nicheur certain	Vu en décembre : zone alimentation et repos	2 indiv aperçus régulièrement (Olivettes) : nicheur probable + alimentation (Refuge)		2 indiv en période de nidification 21 juin : zone d'alim?	2-3 indiv en période de nidif : nicheur probable (Bord de Marne) + autres étangs pour l'alimentation	2-3 indiv aperçus régulièrement : nicheur probable à prox ZPS	alim (Hameau de Condé, Mary)	1 indiv en période nidif (Sablère de Messy) + repos, alimentation (prés de Courtaron)				1 couple nicheur certain dans la ZPS, min 3 autres couples nicheurs probables en Bord de Marne à prox ZPS. Globalement stable.

Nom français	Nom latin	Jablines		Charmentray		Isles-les-Villenois	Meaux	Congis-sur-Thérouanne (RH, AVEN)	Isles-les-Meldeuses	Luzancy	Mery-sur-Marne	CHANGIS (à prox ZPS)	VILLENOS BASSINS (à prox ZPS)	Tendance globale dans la ZPS depuis 2009
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	2 mâles 1 femelle en période de nidif (Paradis) + 1-2 autres individus (Etang du modélisme, Grand Lac) Corif : 1 juv, nicheur certain 1-3 couples					RH : 1 couple période de nidif (Etang grande roselière) : nidif certaine avec 1 juv le 30 juillet	1 à 2 couples (roselière Pierre Lorraine) : nicheur probable						Nicheur certain : 2 couples ; 4 autres couples nicheurs probables. Globalement stable.
Butor étoilé	<i>Botarus stellaris</i>	2-3 hivernants : aucun après le 15/03					AVEN : 1 obs décembre 2015	Hivernant : obs régulière d'1-2 indiv hiver 2014/2015. 1 indiv erratique le 31/07						Hivernant
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>		1 mâle chanteur le 17/05 à prox ZPS (les Sables)	obs régulière mâle chanteur période nidif et été (Refuge) : nidif probable peut être un autre mâle chanteur période nidif (Olivettes)			obs ponctuelle mâle période de nidif (Etang de l'île bleue) RH : 1 mâle chanteur le 3 juin (Noue de la Marne)	5 à 10 mâles chanteurs en période nidif : nicheur certain		OP/JB : 1 couple en période de nidif. Nicheur probable.			OP : nicheur probable : 1 couple	1 couple nicheur certain, 10-14 autres couples nicheurs possibles. Après une phase d'expansion, il semble que la pop se stabilise (bien installée à Congis) voire diminue dans certains secteurs (Luzancy).
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	134 jeunes bagués, estimation à 150 : 70 couples sur l'îlot Nord. Autres étangs fréquentés (grand lac, sablières, point interrogation)	obs ponctuelle en avril (pré aux joncs) et mai à prox ZPS (les sables, Etang au Nord)	3-4 individus en période nidif observés jusqu'en juin (Olivettes, Refuge) : nicheur probable			2 indiv obs en avril et juin (Bords de Marne)	non nicheur : passage		2 indiv obs en avril et mai (dessous de Messy)		OP : a priori pas vu parmi les 500 mouettes rieuses de la colonie	en vol	L'augmentation de 2014 se maintient avec une des plus grosses populations nicheuses de Seine et Marne à Jablines. Cela peut s'expliquer par l'installation en 2012 d'une clôture contre le débroussaillage manuel effectué par le Corif.
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	1 couple nicheur certain (sablères) : 3 juvéniles en juillet		obs 1 indiv en avril mai (Olivettes, Refuge) puis 1 couple + 1 juv en août : dispersion à partir de Jablines (OL) ?		1 obs ponctuelle en mars à prox ZPS (murs blancs)		1 couple nicheur : échec (dérangement) 1 autre couple en période nidif : nicheur possible		1 obs ponctuelle en chasse en septembre : halte migratoire				2 couples nicheurs certains dont un seul s'est reproduit avec succès. Globalement en légère hausse.
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	6 mâles (forêt Vallières) d'après suivi AEV : nicheurs possibles		1 obs juillet (Vidame) et novembre (Refuge) : nicheur possible										Répertorié dans la ZPS depuis 2013
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>			3 ind				migrateur						Passages de plus en plus fréquents, à surveiller. Espèce Annexe I.
Vanneau huppé*	<i>Vanellus vanellus</i>	2-4 indiv observés régulièrement (sablères, point d'interrogation) : nicheur probable		2-3 couples période nidif (olivettes) : nicheur probable				regroupements prénuptiaux et postnuptiaux, hivernage. Pas de nidif		1 couple en période nidif : nicheur probable			possible	Espèce non Annexe I mais migratrice régulière ayant contribué à la désignation du site. En régression.

Auteurs des observations identifiés pour 2015 : Anne Desallais (AD) ; Alexandre FAUCHER (AF) ; Alexandre Lainé (AL) ; Chloé Chabert (CC) ; Charlene Guillon (CG) ; Emmanuel Bouclet (EBo) ; Eric Perret (EP) ; Dauren OMAROV (DO) ; François Bouzendorf (FB) ; Guillaume Larrègle (GL) ; Guillaume PASSAVY (GPa) ; Isabelle Bergia (IBe) ; Julien Bottinelli (JB) ; Julien Birard (JBi) ; Jean-François Magne (JFM) ; Lucie Landais (LL) ; Loriane Mameli (LM) ; Maxime Zucca (MZ) ; Monique Laporte (ML) ; Olivier Laporte (OL) ; Olivier Plisson (OPL) ; Philippe Décourneau (PD) ; Pascal Lepoulain (PLP) ; Philippe Persuy (PP) ; Pierre Rivalin (PR) ; Romain Huchin (RH) et Sarah Esnault (SE) AVEN ; Régis Legros (RL) ; Richard Muguet (RMu) ; Robin Panvert (RPa) ; Romain Provost (RP) ; Stéphane Mallard (SM) ; Sébastien Vanloo (SVa) ; Sylvain Vincent (SVi) ; Sylvestre Plancke / CG77 (SP) ; Sylvie Vabre, AVEN (SVa) ; Thomas Bitsch (TB) ; Vincent Le Calvez (VLC) ; L'ENSEMBLE DU GROUPE LOCAL CORIF VALLEE DE LA MARNE (VDM)

Données : extraites de l'outil de saisie régional Cettia-IDF ; CORIF : Faune-IDF et Synthèse ornithologique Vallée de la Marne 2015 ; Suivi AVEN fait au Grand Voyeux et sur le Parc du Pâtis.

5 Information, communication, sensibilisation

5.1 Création et mise à jour d'outils de communication

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne>

La communication de Natura 2000 a continué de s'articuler autour du renseignement progressif des pages internet du site web dédié à ce site Natura 2000.

Des mises à jour ont été faites régulièrement avec l'ajout de documents téléchargeables (Compte rendus de Copil, DocOb ...).



Figure 13 : Panneau posé à l'entrée des prés du Refuge
(photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

- **Des panneaux de communication** sur les espèces et les enjeux Natura 2000 ont été finalisés et posés en 2015 pour les Prés du Refuge à Lesches et l'Île de Loisirs de Jablines



Figure 14 : Panneau posé à l'entrée de l'Île de Loisirs de Jablines
(photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

- **La fiche de synthèse du site Natura 2000** : la fiche de synthèse présentant les informations essentielles du site a été revue en 2014 et mise en ligne sur le site en 2015, à destination des usagers, partenaires et participants aux manifestations et réunions.
- **La lettre d'actualité n°3** faite en 2014 a été diffusée en 2015 sur le site internet et distribuée aux personnes rencontrées : élus, agriculteurs, services de l'État.
- **Une nouvelle version de la plaquette** descriptive du site Natura 2000 des Boucles de la Marne faite en 2014 a été finalisée et diffusée en 2015.
- **L'exposition itinérante** : les 3 roll-up autoportants qui présentent le site Natura 2000 ont été mis à disposition du public pour affichage lors de manifestations ou événements en lien avec les enjeux du site.
- **Un panneau et une brochure sur le lien entre l'ENS des Olivettes et Natura 2000** : collaboration en 2015 avec le conseil départemental de Seine et Marne sur un projet de panneau devant être posé à l'ENS, et accompagné d'une brochure. L'animateur a apporté des éléments de cartographie, sur les espèces Natura 2000 de l'ENS et son inclusion dans la ZPS des Boucles de la Marne.

5.2 Prises de contact avec des partenaires potentiels

Pour leur exposer la démarche Natura 2000 et les collaborations possibles :

- la chargée de mission Développement Durable de la Ville de Meaux, pour monter une charte et des contrats Natura 2000 : des mails ont été échangés.
- l'Île de Loisirs de Jablines-Annet : présence à une réunion à la Région le 3 septembre 2015 à la suite de l'alerte donnée par des ornithologues locaux au sujet du dérangement des populations d'oiseaux. Une autre réunion a suivi le 2 octobre 2015 pour discuter d'une possible feuille de route Biodiversité et Natura 2000 sur l'Île de Loisirs.



Figure 15 : les éléments de communication mis à jour (en haut : la plaquette de présentation du site ; en bas à gauche : la Newsletter 2014 (Annexe 1) ; en bas à droite : un des panneaux d'exposition itinérante).

5.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Une sortie a été organisée au sein des Prés du Refuge à Lesches après le Copil du 28 mai 2015 pour présenter le site, les panneaux exposés, et revenir sur les journées du patrimoine de 2014. Le Maire de Lesches, Monsieur Jacquemin, a présenté l'historique du site (réhabilité suite à une exploitation de carrière dans le secteur Nord, en partie préservé dans le secteur inondable au Sud). C'est une zone de quiétude pour de nombreuses espèces migratrices dont certaines espèces Natura 2000. La visite s'est terminée par l'observation des oiseaux présents, et l'exposition des enjeux ornithologiques par le chargé de mission Natura 2000.

5.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

L'animateur s'est impliqué dans la sensibilisation du public lors de la Fête de la Nature au MNHN les 23 et 24 mai 2015, en tenant le stand « Les milieux humides d'Île-de-France ».

5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Réseau Natura 2000 en Seine-et-Marne

L'animateur était présent le 12 mai 2015 à une journée d'échange des animateurs Natura 2000 du département de Seine-et-Marne. Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les autres animateurs de Seine et Marne et les services de l'Etat sur la gestion des sites, et plus particulièrement la contractualisation et les fiches espèces. Le matin a été consacré au suivi des Pics mar et noir en forêt de Fontainebleau.

Également à l'initiative du département, l'animateur a participé le jeudi 9 juillet au groupe de travail sur les fiches espèces et habitats.

Lien vers le compte-rendu : http://seine-et-marne.n2000.fr/sites/seine-et-marne.n2000.fr/files/documents/page/2015_05_12_CR.pdf



Figure 16 : Sortie terrain et suivi des Pics lors de la journée d'échanges (Photo © K. Ben-Mimoun)

Réseau Natura 2000 en Île-de-France

L'animateur a participé le 31 mars 2015 à la réunion de lancement de l'étude portée par la DRIEE et réalisée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien sur les landes franciliennes, dans le cadre de sa mission d'appui à Natura 2000 en Île-de-France.

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 2800 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animateur Natura 2000 joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Il suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance de propriétés régionales concernées pour les enjeux Natura 2000 et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, la liste des ZPS et ZSC concernées :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

De plus, le chargé de mission est le référent à l'AEV pour toutes les questions relatives à Natura 2000 et à l'application des règlements associés.

6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Le chargé de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, quand il en est averti, il se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...)

RNR du Grand Voyeux

Dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du Grand Voyeux, le Conseil régional met en place un Comité consultatif de gestion qui permet aux usagers (naturalistes, randonneurs, associations de protection de la nature...), représentants des collectivités et organismes publics de valider les orientations d'aménagement et de gestion que le gestionnaire (AEV) met en place. Cette réunion a eu lieu le 15 octobre 2015. L'animateur Natura 2000 travaille également en étroite collaboration avec sa collègue Julie-Anne Jorant, conservatrice de la réserve, afin de veiller à la bonne articulation de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve et du Docob.

7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

Le dernier comité de pilotage a été organisé le 28 mai 2015 et accueilli par la Mairie de Lesches. L'animateur y a présenté :

- les avancements de l'animation pour l'année 2014,
- les actualités ornithologiques avec un zoom sur le suivi des Pics en forêt de Vallières,
- le nouveau PAEC et les MAEC lancées
- les outils de communication réalisés et notamment les deux panneaux fraîchement posés

- un point sur la Charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 en cours,
- des rappels et compléments d'information concernant le régime des évaluations des incidences.

Ce comité de pilotage a été également l'occasion de maintenir dans leurs fonctions la présidente du comité de pilotage et la Région en tant que structure porteuse de l'animation du Docob.

Le support de présentation et le compte-rendu sont disponibles aux adresses suivantes : <http://www.aev-iledefrance.fr/les-missions/preserver-la-biodiversite/le-reseau-natura-2000> <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/documents-a-telecharger>

7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Une réunion a eu lieu le 21 septembre 2015 entre l'AEV (Service Expertise Technique), la DRIEE (Pôle Espaces et patrimoine naturels), la Région (Unité Aménagement Durable) et les DDT 77 et 78 (Service Environnement) pour la coordination de la mise en œuvre de Natura 2000 à l'AEV : organisation de l'animation multi-sites, répartition des rôles et modalités des échanges entre les services, échéancier annuel.

Commission régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC)

Chaque année, le cahier des charges pour chaque territoire MAEC est validé par arrêté préfectoral. La CRAEC a pour rôle de valider chaque cahier des charges en amont de l'arrêté auprès des financeurs des mesures (Conseil régional, département, Agence de l'eau...). Pour 2015, le cahier des charges des MAEC du territoire Natura 2000 des Boucles de la Marne a été revu et validé. La présentation et le compte-rendu de la CRAEC du 13 mars 2015 sont accessibles aux liens suivants :

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_-_CRAE_-_13032015_cle83cd4e.pdf

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CR.CRAE_13Mars2015_VF_cle4f8474.pdf

7.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite son Président à signer les documents officiels. Ainsi, le chargé de mission Natura 2000 a préparé pour les différents conseils les délibérations et rapports au conseil permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

Renouvellement des conventions d'animation

Depuis 2010, fin de la phase d'élaboration du DocOb et début de l'animation, le chargé de mission Natura 2000 a œuvré pour le conventionnement du travail d'animation.

Une nouvelle convention-cadre pour la mise en œuvre des DocOb des sites Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne », FR1112012 « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » et FR11100819 « Bois de Vaires-sur-Marne » a été élaborée et signée le 9 septembre 2015 entre l'État et l'Agence des espaces verts.

De plus, chaque année, une convention financière d'attribution de subvention est signée.

Demandes de paiement et de solde

Aussi bien pour les Contrats Natura 2000 que l'AEV a signé que pour les conventions financières annuelles, c'est le chargé de mission Natura 2000 qui s'est chargé de préparer et envoyer les demandes

de paiement, d'acompte et de solde aux différents financeurs (État et Conseil régional d'Île-de-France), et de faire le suivi financier global.

8 Synthèse

- ✓ Le dossier de candidature à l'appel à Projet Agro-Environnemental Climatique, important travail mené dans le cadre de l'animation du volet agricole à la fin de l'année 2014, a été validé sans réserve à la réunion de la CRAEC de mars 2015, posant ainsi les bases de l'animation des mesures agro-environnementales pour les trois prochaines années. Cinq agriculteurs se sont engagés en 2015. Cela permet le maintien de milieux ouverts et de couverts favorables à l'avifaune (Œdicnème criard, Pie grièche écorcheur et Bondrée apivore).
- ✓ Au sujet des contrats Natura 2000, l'absence de financements en 2015 n'a pas permis la finalisation de nouveaux contrats. Cependant, comme les années précédentes, un important travail de suivi a été effectué avec un attachement particulier au maintien des relations mises en place sur le territoire avec les différents acteurs.
- ✓ Des données extrêmement complètes ont pu être à nouveau recueillies en 2015 concernant l'avifaune, grâce à l'exceptionnelle coopération des naturalistes locaux représentant un point de soutien essentiel à l'animation du document d'objectifs. Des observations très intéressantes ont pu être effectuées concernant certaines espèces d'intérêt communautaire, avec notamment la croissance continue de la population de couples nicheurs de mouettes mélanocéphales au sein de la BPAL de Jablines depuis la mise en place de la clôture assurant aux oiseaux une zone de tranquillité (75 jeunes bagués en 2013, 142 en 2014, 134 en 2015).
- ✓ Concernant la communication auprès des usagers de la ZPS, de nombreux éléments ont été réalisés : réalisation et pose de deux panneaux de communication sur le territoire, mise à jour de la plaquette de présentation du site, mise à jour des panneaux d'exposition mobiles, diffusion de la newsletter et de la fiche de synthèse, renseignement du site internet.



Figure 17 : Prairie humide en MAEC sur la commune de Lesches
(Photo © K. Ben-Mimoun)